

**FICHE DE DECLARATION PREALABLE DE TRAVAUX SOUTERRAINS A RETOURNER AU
MOINS 1 MOIS AVANT LE DEBUT DES TRAVAUX**

- si prélèvement d'eau : à retourner au guichet unique en Mayenne qui fera suivre le cas échéant auprès d'autres services instructeurs : → direction départementale de l'agriculture et de la forêt service police de l'eau – cité administrative – rue Mac Donald – 53030 Laval cedex 9
- si aucun prélèvement d'eau : à retourner au BRGM, BP 92342, 44323 Nantes Cedex3)

Note : Cette fiche vaut déclaration au titre du Code Minier et permettra la saisie de l'ouvrage dans la Banque de Données du Sous-Sol (BSS). La fiche navette de déclaration préalable à des travaux souterrains est une procédure commune aux réglementations Code Minier – Code de l'Environnement et Code de la Santé Publique. Une fois complétée par les services instructeurs, elle vous sera retournée sous un mois avec, le cas échéant, une liste indicative de pièces complémentaires à fournir.

1. Identité du maître d'ouvrage :

Nom, Prénom (ou raison sociale) :
Adresse :
Code postal, Ville :
Tél. :

2. Entreprise chargée des travaux :

Nom, Prénom (ou raison sociale) :
Adresse :
Code postal, Ville :
Tél. :

3. Travaux prévus :

Date de début et de fin des travaux :
Lieu-dit, Commune, Département *:
Cadastre (section, n° de parcelle) :
Nature des travaux (fondations, puits, forage, autre...) :
Nombre d'ouvrages :
Méthode de foration :
Profondeur(s) prévue(s) :
Côtes précises entre lesquelles seront faites les recherches d'eau souterraine :
Équipement des ouvrages prévu (tubes, pompes...) :
Modalités de comblement, le cas échéant :

Pompages d'essais prévus : oui / non

Si oui, modalités des essais (durée, débit(s), lieu de rejet des eaux exhaurées, piézomètres suivis...) :
.....
.....

Forage(s) lié(s) à une Installation Classée : non / oui

Si oui, nom de l'établissement :

Si oui, établissement soumis à : autorisation / déclaration

*** : Joindre impérativement un extrait de carte au 1/25 000 localisant l'ouvrage**

4. Prélèvement d'eau souterraine, le cas échéant :

Volume **annuel** de prélèvement prévu : m³/an

Capacité **maximale** des pompes prévue : m³/h

5. Usage de l'eau prévu :

Filière agroalimentaire	Filière industrielle	Irrigation	Géothermie
Alimentation en Eau Potable collective		Consommation personnelle	
Consommation par un tiers		Usage domestique non alimentaire	

⇒ Si le forage est destiné, même en partie à l'alimentation en eau potable ; possibilité de raccordement du(des) foyer(s) concerné(s) au réseau de distribution public?

Oui
Non

A le Signature

Reçu le : par le service instructeur
Enregistré sous le numéro :
Date de transmission au BRGM :

.....
☞ Réserve au BRGM : Déclaration au titre du Code Minier

Ouvrage(s) à référencer : Nom et N° de feuille (carte géologique au 1/50 000) : Coordonnées Lambert 2 Etendu : X : Y : Z : Nature de l'ouvrage : Désignation de l'ouvrage : Date d'enregistrement en BSS : ___ / ___ / _____ par M. du SGR / PAL, sous le N° : _____ / ___ X / _____

.....
☞ Réserve au Service Instructeur

Sur la base des informations que vous avez portées sur la fiche de déclaration préalable de travaux souterrains, nous vous précisons que :

Le projet est situé :
En Zone de Répartition des Eaux
Dans un Périmètre de Protection Rapprochée de captage
Dans une Installation Classée pour l'Environnement

Le projet est susceptible d'être soumis aux procédures suivantes :

- Au titre du Code Minier : Déclaration

- Au titre du Code de l'Environnement :
 - Déclaration (rubrique 1.1.1.0 : sondage, forage)
 - Déclaration (rubrique 1.1.2.0 : prélèvement)
 - Autorisation (rubrique 1.1.2.0 : prélèvement)
 - Autorisation (projet inclus dans un périmètre de protection rapprochée de captage AEP)

- Au titre du Code de la Santé Publique :
 - Déclaration
 - Autorisation

A le